Image not found or type unknown

Doit on consulter le CE pour intégrer une prime au salaire

Par **hoaziz**, le **22/09/2013** à **22:21**

bonjour voici ma question mon patron versait des primes tel que balayage salissure j'ai réclamé à mainte reprise le droit d'avoir également ces primes il me les à toujours refuser et pour mettre un terme à mes demandes il à réintégrer les primes dans le salaire des ouvriers pour ne pas les verser à d'autres en avait il le droit sans consulter le CE et quand je le lui rappelle lors des réunions du CE celui ci quitte la réunion en colere en disant qu'il ne voulais plus en entendre parler
merci

Par **P.M.**, le **22/09/2013** à **23:44**

Bonjour,
Si une prime est due en plus du salaire de base, elle ne peut pas y être intégrée...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés